



Utilisation frauduleuse de l'argent de la société

Par **akira592**, le **11/10/2016** à **22:41**

bonjour à tous, ma question:

notre société est en dépôt de bilan, nous sommes dans la phase d'observation, et 3 repreneurs potentiels se sont fait connaître, d'un repreneur qui n'est autre que notre PDG actuel, il cherche les fonds nécessaires pour présenter son dossier devant le tribunal de commerce, mais le problème, c'est que toutes les recherches, les déplacements par avions ou trains, ou même les aides juridiques dont il a besoin, il les fait supporter à notre entreprise, alors que les 2 autres potentiels, eux couvrent eux-mêmes leurs frais (ce qui me paraît normal), notre PDG en a-t-il le droit ?
merci d'avance pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **12/10/2016** à **22:39**

Bsr,

Ces faits sont graves car ils alourdissent la situation de la société pour financer un intérêt privé (si j'ai bien compris). Il y a donc abus caractérisé.

Le juge ou l'administrateur désigné doit être mis au courant.

Par **akira592**, le **15/10/2016** à **19:28**

merci beaucoup pour cette réponse, cela me conforte dans ma décision, j'en informe

rapidement l'administrateur judiciaire,encore merci